

Le Courier de la Marche Mondiale des Femmes contre les Violences et la Pauvreté N° 104
29 avril 2008 - Bonjour, voici quelques textes, rendez-vous et communiqués concernant les droits des femmes, en espérant qu'ils vous seront utiles. Ceci est un bulletin de collecte d'informations, ce qui veut dire que nous ne sommes pas obligatoirement d'accord avec tout ce qui est écrit (sauf pour les communiqués signés Marche mondiale des Femmes). Si vous recevez ces informations plusieurs fois (attention, vérifiez que l'envoyeur est bien directement la Marche) ou si vous ne voulez plus les recevoir, répondez à ce mail. Faites passer à vos réseaux et ami-es.
Coordination Française Marche Mondiale des Femmes 25/27 rue des Envierges, 75020 Paris, tel 01 44 62 12 04 ; 06 80 63 95 25, Site : <http://www.marchemondiale.org>.

MOBILISATIONS

- 1 - Pétition pour une loi-cadre sur les violences
- 2 - Pétition pour le droit à l'avortement en Europe
- 3 - Marina Petrella est en danger !
- 4 - L'association "La Barbe" contre le plafond de verre

TEXTES

- 5 - La MMF et les accords de "libre" échange
- 6 - Lettre ouverte à Mr Jacques Rogge, Président du CIO
- 7 - Appel en faveur de la reconnaissance officielle par la République Française de la déportation pour motif d'homosexualité durant la seconde guerre mondiale

COLLOQUES, MEETING, DÉBATS...

- 8 - Formum : Penser le client de la prostitution : un défi pour l'abolitionnisme du XXème siècle
- 9 - Biennale de l'égalité femmes-hommes en Bretagne
- 10 - Table-ronde : Le Mai des féministes
- 11 - Débat : Femmes, exil, traumatisme
- 12 - Colloque : Résistances à l'égalité entre les femmes et les hommes - Institut Emilie du Châtelet
- 13 - séminaire : Le pouvoir a-t-il un sexe ?

FILMS, LIVRES, SORTIES...

- 14 - livret « L'accès aux droits des femmes étrangères »
- 15 - Le Privilège de Simone de Beauvoir - Genevieve Fraisse
- 16 - Clara Magazine de mai

MOBILISATIONS

1 - Pétition pour une loi-cadre sur les violences

Signé et continuer à faire signer la pétition initiée par le CNDF afin que la loi cadre contre les violences puisse être discutée à l'Assemblée nationale : <http://orta.dynalias.org/petition-violences-femmes>

2 - Pétition pour le droit à l'avortement en Europe

Cette pétition, initiée par IFE (Initiative Féministe Européenne) et soutenue par nombre d'associations, dont la Coordination Européenne de la Marche Mondiale des Femmes, est à signer sur : <http://www.lapetition.com/sign1.cfm?numero=1682>)

3 - Marina Petrella est en danger !

Marina Petrella, incarcérée depuis 8 mois à la prison de femmes de Fresnes - a été hospitalisée vendredi 11 avril dernier à l'hôpital de Villejuif, victime d'une grave dépression nerveuse.

Militante italienne réfugiée en France depuis 1993 et y travaillant depuis lors comme assistante sociale, Marina Petrella fait l'objet d'une procédure d'extradition vers l'Italie. La Cour d'Appel de Versailles ayant rendu un avis favorable à cette extradition - et la Cour de Cassation ayant rejeté le pourvoi entrepris contre cet avis - il revient aujourd'hui au gouvernement de la France de se prononcer sur cette extradition. Si les dirigeants français signent le décret d'extradition, Marina sera renvoyée en Italie où elle encourt une peine de prison à perpétuité pour des faits remontant à plus de 25 ans !

Depuis le 21 août 2007, Marina Petrella a résisté avec force et courage à la terrible violence de l'emprisonnement, à la séparation d'avec ses deux filles - dont l'une âgée de 10 ans est née en France - et d'avec ses proches. Depuis 8 mois, les instances judiciaires françaises ont décidé que la seule perspective de Marina devait être la mort lente de l'enfermement à long terme. Cette situation absurde et inhumaine est en train de la détruire.

En application de la clause humanitaire prévue dans les textes régissant l'extradition et parce que son intégrité physique et psychologique sont en danger,

Nous, Familles des réfugiés italiens et Collectifs de solidarité avec Marina Petrella, ainsi que tous ceux et celles qui l'ont soutenue (partis politiques, syndicats, élu-es, associatifs ou simples particuliers),

Demandons une levée d'écrou immédiate ainsi que l'arrêt de la procédure d'extradition afin que soit respecté le droit de Marina Petrella à se soigner librement, dans des conditions favorables à sa guérison. L'extrader serait un crime ! Ne laissons pas briser Marina Petrella !

Les Collectifs de solidarité avec Marina Petrella ; Contacts : www.paroledonnee.info ; pour signer : <mailto:info@paroledonnee.info>

4 - L'association "La Barbe" contre le plafond de verre

Un nouveau groupe d'action féministe, "La Barbe", qui s'est donné pour objectif de dénoncer par des "coups" provocateurs la suprématie masculine dans les postes de direction, ont interpellé les actionnaires du groupe Carrefour réunis jeudi en assemblée générale à Paris.

Un groupe de militantes, pourvues de barbes postiches, sont parvenues, selon leur porte-parole Alix Béranger, aux portes de l'amphithéâtre qui recevait les actionnaires au Carrousel du Louvre.

Ironisant sur la "dangereuse brèche" ouverte par Anne-Claire Taittinger, seule femme parmi les 18 membres du Comité directoire et du Comité de surveillance du groupe, elles ont appelé les hommes à "se ressaisir" et "à rétablir l'ordre naturel des choses". Pour enfacer le clou, elles ont égrené les 17 prénoms des dirigeants - tous hommes - du groupe, rapporte Alix Béranger.

Les Barbes ont décidé de lancer deux actions par mois. Jeudi, leur intervention à l'assemblée générale était leur deuxième "coup" de ce type après une action le 27 mars auprès de l'assemblée générale du CNCC (conseil national des centres commerciaux).

Les femmes représentent aujourd'hui 7 % des conseils d'administration et 30% des cadres en entreprises.

TEXTES

5 - La MMF et les accords de "libre" échange

Un des quatre champs d'action de la Marche mondiale des femmes, en tant que mouvement féministe anti-capitaliste, est le travail des femmes. Sur cette question, nos objectifs politiques sont de poursuivre notre tâche concernant les alternatives économiques féministes, mais aussi de dénoncer les impacts de la mondialisation néolibérale et patriarcale sur la vie des femmes, leurs conditions de travail et leur autonomie financière. Les accords de « libre » échange constituent non seulement un des piliers du néolibéralisme mais établissent également les règles d'un système fondé sur l'exploitation sexuelle et internationale du travail. Pour cette raison, l'un des objectifs de notre Plan stratégique de 2007-2010 est de « renforcer la participation de la MMF dans la lutte contre le libre-échange », et c'est avec cette idée en tête que nous avons décidé de consacrer à ce thème la première édition de 2008 du bulletin.

Dans un premier temps, sont présentés les concepts de libre-échange et d'intégration - avec une étude des impacts de cette dernière - et les alternatives féministes de commerce. Dans ce point, sont également analysés : la menace du Partenariat pour la sécurité et la prospérité (PSP) pour la société civile et les résistances qui s'organisent ; le sommet « Afrique-Europe : quelles alternatives ? » qui sera réalisé au Portugal en décembre ; la progression des accords bilatéraux et les luttes pour les affronter (Costa Rica : Israël-Mercosud).

Dans un deuxième temps, nous soulignons cinq alternatives à la mondialisation néolibérale sur lesquelles la Marche s'est engagée ou va s'engager : la troisième rencontre « Tisser des alternatives » qui se réalisera au Pérou en mai ; une rencontre internationale pour débattre sur la démocratie participative en France en décembre 2007 ; la Ire Rencontre des femmes zapatistes avec des femmes du monde entier également en décembre dernier ; le 26 janvier 2008 et la réelle mondialisation du FSM ; et le lancement de notre plus récente Coordination nationale, en Asie du Sud, au Bangladesh.

Notre défi, en tant que mouvement international, consiste à nous assurer que la lutte mondiale contre le libre-échange demeure supérieure à la somme de ses éléments. En d'autres termes, comment pouvons-nous mettre en commun des expériences et apprendre à chaque mobilisation ou événement à l'intérieur de la Marche et avec nos alliés, de manière constructive et créative ? Comment échanger des idées et construire ensemble des stratégies communes contre l'avancée du libre-échange et autres politiques néolibérales ? Le 26 janvier, Journée de mobilisation et d'action mondiale du FSM est l'une des initiatives remplissant ces objectifs et le 8 mars, Journée internationale de la femme en sera une autre. Ne perdons pas l'opportunité de nous faire entendre et de nous montrer pour demander un autre monde, basé sur des valeurs féministes, anti-capitalistes et vraiment démocratiques.

Voir la suite dans le Bulletin de la MMMF - Vol 11, Numéro 1, Février 2008 : www.marchemondialedesfemmes.org

6 - Lettre ouverte à Mr Jacques Rogge, Président du CIO - sources : Atlanta +

Monsieur le Président,

Vous voilà devant un choix historique.

Vous avez opposé un refus au projet des athlètes français d'arborer un insigne portant une devise extraite de la Charte Olympique « Pour un monde meilleur ».

Votre réponse relayée par Monsieur Sérandour, Président du CNOSF, précise qu'aucune forme de propagande ni de manifestation sur les sites des Jeux Olympiques, n'est tolérée au motif « que les Jeux ne sont pas le lieu pour exprimer des positions politiques ou religieuses ».

Comment justifiez-vous alors qu'aux Jeux d'Athènes en 2004 vous avez invité à vos côtés, sous la bannière olympique, pour la cérémonie de clôture, une ancienne championne égyptienne portant le voile islamique ?

Comment justifier que, depuis les Jeux d'Atlanta en 1996, les athlètes féminines de la délégation iranienne concourent revêtues du costume islamique, signe d'une propagande politique et religieuse au cœur même du stade olympique ?

Et à Pékin, n'est-il pas question que des athlètes afghanes, à leur tour, défilent et concourent en portant le voile islamique, pourtant absent aux Jeux d'Athènes pour leur première participation après la chute des talibans ?

Faut-il en conclure que pour des raisons politiques vous cherchez à complaire à des Etats qui vous imposent leur système de valeur en contradiction avec l'universalisme de la Charte Olympique ?

Une fois le choix de Pékin fait, nous comprenons que le Mouvement Olympique ne peut pas régler toutes les questions relevant de l'absence de liberté et des injustices qui en résultent.

Mais dans le champ olympique régi par la seule Charte vous avez l'impérieux devoir d'imposer les valeurs dont elle est porteuse.

Nous attendons de vous un engagement total de restaurer les valeurs de l'Olympisme d'égalité et de mixité des athlètes dans la fraternité, sans aucun signe distinctif exprimant une identité politique ou religieuse.

Alors seulement le sport, les Jeux Olympiques, pourront servir comme vous le proclamez la cause de la justice à travers son exemplarité.

Tel était le message dont se voulaient porteurs les athlètes français qui se réclament seulement des sources de l'Olympisme.

7 - Appel en faveur de la reconnaissance officielle par la République Française de la déportation pour motif d'homosexualité durant la seconde guerre mondiale - Source : Les Flamands Roses

Pendant la seconde guerre mondiale, les nazis ont déporté des hommes et des femmes parce qu'ils ou elles étaient homosexuelLES. Les hommes étaient soumis au paragraphe 175 du droit allemand qui pénalisait l'homosexualité masculine seulement, et portaient un triangle rose dans les camps. Les femmes étaient souvent considérées comme asociales et portaient un triangle noir, certaines ont été arrêtées et déportées comme communistes.

La journée nationale du souvenir des héros et des victimes de la déportation a lieu chaque année le dernier dimanche d'avril. A cette occasion, des cérémonies officielles de commémoration sont organisées un peu partout en France. Les associations homosexuelles sont désormais officiellement invitées à certaines de ces cérémonies, mais cela n'est pas le cas partout. De plus, même lorsqu'elles sont invitées, ces associations et leurs sympathisantEs ne sont pas toujours bien acceptéEs par l'ensemble des autres participantEs.

En 2001, le Premier Ministre Lionel Jospin déclarait : `"Il est important que notre pays reconnaissse pleinement les persécutions perpétrées durant l'occupation contre certaines minorités - les réfugiés espagnols, les tziganes ou les homosexuels. En 2005, le Président de la République Jacques Chirac déclarait : `"En Allemagne, mais aussi sur notre territoire, celles et ceux que leur vie personnelle distinguait, je pense aux homosexuels, étaient poursuivis, arrêtés et déportés...`

Ces deux déclarations d'éminents représentants de l'Etat sont des actes politiques d'importance ; elles ne sauraient toutefois constituer à elles seules les actes officiels par

lesquels la République Française reconnaîtrait la déportation pour motif d'homosexualité. Nous attendons toujours de tels actes.

C'est pourquoi nous formulons les demandes suivantes en ce qui concerne les cérémonies de commémoration organisées à l'occasion de la journée nationale du souvenir des héros et des victimes de la déportation :

- Nous demandons que partout en France les associations portant le souvenir de la déportation pour motif d'homosexualité soient officiellement invitées en tant que telles à ces cérémonies.

- Nous demandons qu'un discours officiel, lu pendant les cérémonies partout en France, rende explicitement hommage à toutes les catégories de déportéEs, avec citation des différents motifs de déportation dont l'homosexualité. Cela pourrait être l'objet d'un discours rédigé par le Ministre des Anciens Combattants en concertation avec les associations portant le souvenir de la déportation.

- Nous demandons que les associations portant le souvenir de la déportation pour motif d'homosexualité soient associées à la préparation de ces cérémonies, dans un esprit de dialogue, de respect et de compréhension mutuels. Cela pourrait contribuer de plus au dialogue entre les générations et à la transmission de la mémoire. Nous rappelons ici que nous sommes très attachéEs à l'unité du souvenir de la déportation. C'est la raison pour laquelle, par exemple, nous demandons aux associations d'anciens Combattants, Résistants et Déportés d'accepter notre participation pour l'achat de la gerbe commune qu'elles déposent traditionnellement lors de chaque cérémonie en hommage à "touTEs" les déportéEs.

- Nous appelons le Président de la République, Le Premier Ministre, le Gouvernement et les Parlementaires à s'engager afin que la République Française reconnaîsse officiellement la déportation pour motif d'homosexualité durant la seconde guerre mondiale.

Nous invitons toutes les personnes et les associations concernées par le souvenir de la déportation pour motif d'homosexualité à se joindre à notre appel.

En particulier, nous invitons toutes les associations du Nord - Pas-de-Calais et leurs sympathisantEs à nous rejoindre lors de la cérémonie du souvenir à Lille le dimanche 27 avril 2008.

Lille, le 9 avril 2008, Les Flamands Roses

COLLOQUES, MEETING, DÉBATS...

8 - Forum/Débat : Penser le client de la prostitution : un défi pour l'abolitionnisme du XXème siècle - sources CPL

Chers partenaires, chères associations,

Nous vous prions de trouver, ci-joint, une invitation à un forum/débat que nous organisons les 31 mai et 1^{er} juin 2008 dans le cadre de la lutte contre le système prostitutionnel.

Notre association lutte depuis 1975 pour donner à toute personne prostituée la possibilité d'échapper à l'enfermement dans le système prostitutionnel. Que des alternatives de vie et des droits leur soient offerts comme à toute personne. Notre action s'appuie sur les textes législatifs qu'il est temps enfin d'appliquer.

Cette action rencontre, bien évidemment, l'opposition farouche, pour ne pas dire féroce, de tous ceux qui tirent profit du commerce mondial du sexe : proxénètes, réseaux de trafic, entreprises de pornographie, et autres, trouvant un nouvel essor avec les nouvelles technologies. Les tenants du système proxénète promeuvent, avec force et sans complexe, la

législation. Il est urgent d'éclairer la société civile dans un but éducatif de prévention. La société doit choisir si elle refuse ou accepte de vendre ou d'acheter des personnes.

C'est pourquoi nous voulons, entre associations et professionnels de terrain, envisager la sanction pénale comme faisant partie de la nécessaire transformation des mentalités et des comportements. Ceci est le préambule à l'élaboration d'une loi visant la pénalisation du client. Voici ce qui nous rassemblera au Forum/ débat des 31 mai et 1 juin 2008 à Dijon.

Nous serons heureux d'accueillir le plus grand nombre de participants afin que ce travail s'appuie sur un éventail le plus large possible d'idées partagées.

Dans l'attente de vous rencontrer, nous vous prions d'agrérer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Ouverture par José Dillenseger, Président du CPL et historique par Raymonde Plédran, Secrétaire du CPL (et Présidente du CRI).

9h45 : Présentation du Forum : Jean-Philippe Guillemet, sociologue.

Etat des connaissances sur le client - Interventions et débats.

10h : Les hommes non clients : Florence Montreynaud, historienne et féministe.

10h45 : « L'image du client » pendant et après la prostitution : Yolande Grenson, grand témoin, assistante sociale.

11h30 : hommes clients : Claudine Legardinier, journaliste et spécialiste des Droits des femmes et de l'égalité des sexes.

Déjeuner 12h30-15h

Ateliers simultanés :

15h-17h30 : *Propositions pour la prévention auprès des jeunes*

15h-17h30 : *Propositions pour la responsabilisation des « clients »*

15h-17h30 : *Propositions pour la pénalisation des « clients »*

17h30-19h : Plénière avec mise en commun des ateliers.

20h : Apéritif bourguignon offert et dîner.

Dimanche 1 juin 2008 : Comment agir sur le « client » ?

9h30 : La prévention auprès des jeunes : Bernard Bétremieux, association « je.tu.il... », réalisateur et formateur.

10h30 : et prostitution : Eliette Martinet, du Collectif Féministe contre le Viol.

La responsabilisation du client : qu'est-ce qui est en jeu dans la prostitution ? Jean-Sébastien Mallet de la Fondation Scelles.

11h : Intervention auprès des Pouvoirs Publics : Equipe du Cri de Dijon, création d'une affichette à l'adresse du client.

11h30 : La pénalisation du client en Europe et dans le monde, Mathilde Autin, juriste, bénévole à la Fondation Scelles.

Premières enquêtes, premières initiatives pénales, premières campagnes : Claudine Legardinier.

Déjeuner 12h30-14h30

Synthèse et perspectives

14h30-16h : Formulations d'une proposition abolitionniste à l'égard du client+ clôture.

Participation aux deux journées = 30 euros ; Envoyer l'inscription et le règlement par chèque à l'ordre du CPL à l'adresse suivante : **CPL, 29 Rue Henri Laurain, 21000 Dijon**

Dès réception de votre chèque, vous recevrez l'adresse précise, un plan du site et des informations sur le réseau de transport.

L'égalité entre les femmes et les hommes est une valeur citoyenne, un droit à faire vivre et respecter par tous. Elle concerne chacun de nous, femmes et hommes, filles et garçons. Pour celles et ceux qui ont envie de faire progresser l'égalité, la Région Bretagne organise la 2e Biennale de l'égalité femmes-hommes en Bretagne les vendredi 23 et samedi 24 mai prochain, au parc des expositions de Saint-Brieuc.

Au programme : débats, ateliers de formation, expos, films et documentaires, jeux, théâtre forum, espace doc, activités ludiques et pédagogiques pour tous, rencontre avec des invitées internationales. Vous aussi, avec la Région Bretagne, faites bouger les choses en matière d'égalité et soyez au rendez-vous à Saint-Brieuc!"

Toutes les infos sur : <<http://www.bretagne-equalite.fr>>

10 - Le Mai des féministes

Table-ronde organisée par le Collectif "Ruptures", les 15, 22 et 27 mai 57 rue de Babylone au Conseil régional d'Ile de France.

Jeudi 15 mai : Année 68. La prise de conscience : des féministes à l'œuvre. Avec Monique Dental, Anne Zelinsky, Jacqueline Feldman, Liane Mozère, Cathy Brnheim, Antoinette Fouque, Geneviève Fraisse, Nadja ringard,. Projection video : Le mouvement de libération des femmes en France, 1970 à 2004, réalisé par Denise Brial

Jeudi 22 mai : La révolution féministe dans les années 1970 - 1980. Avec Natacha Henry, François Picq, Maya Surduts, Marie-Jo Bonnet, Christine Delphy, Françoise Laurent, Bibia Pavard, Hélène Flékinger, Claudie Lesselier, Josette Trat, Nicole-Edith Thévenin.

Mardi 27 mai : 40 ans arès, quelles résonances, quelles transmissions générationnelles, pour quels engagements ? Avec Danielle Michel-Chich, le Groupe d'intérêt pour le Matronyme, Matrimoine - Parité - Civilité, le Collectif contre le Publisexisme, Les Farfadettes, Les insoumis-es, efigies, La Barbe et Françoise Collin.

Coupon-réponse : Nom, adresse, organisme, tel, mail, partipera le 15 mai, le 22 mai, le 27 mai (ou non).

L'inscription étant obligatoire, le coupon réponse doit être retourné par mail à Paule Segal, courriel : <mailto:segal.p@wanadoo.fr>

11 - Femmes, exil, traumatisme - Source Rajfire

Dans le cadre des actions du Groupe asile femmes - GRAF, Conférence - débat mercredi 14 mai 2008 à 19h : Femmes, exil, traumatisme, le psychotraumatisme des femmes exilées et persécutées

- Une perspective historique et sociologique : histoires associatives, violences de genre, Graf, projets en cours.

- Le psychotraumatisme des femmes : des repères cliniques pour l'action et le suivi des exilées.

- Échanges et débats avec les participants, et notamment la restitution des expériences du Centre Primo Levi, du Centre Minkowska et de la Consultation Avicenne. Présentation du projet Boèce « Exil, violences et santé »

Cette conférence-débat se déroulera à La Mairie du 12ème arrondissement, 113 avenue Daumesnil 75012 Paris, Métros Montgallet, Daumesnil, Dugommier. Bus n°29

Contacts : Comede, Philip Aidan - 06 63 14 38 05 - mail : philip.aidan@comede.org

12 - Résistances à l'égalité entre les femmes et les hommes - Institut Emilie du Châtelet

L'Institut Emilie du Châtelet et le Conseil régional d'Ile de France vous invitent à participer aux Assises de l'IEC organisées cette année sur le thème des Résistances à l'égalité entre les femmes et les hommes tous les lundis de Juin les 2, 9, 16, 23 et 30 de 13h à 18h

Programme complet de cette manifestation sur

http://www.imapsfrance.org/formulaire_iec.htm. Merci de vous inscrire en ligne.

13 - Séminaire : Le pouvoir a-t-il un sexe ?

Les événements de la fondation Gabriel Péri vous invite au Séminaire : Le pouvoir a-t-il un sexe ? « Pouvoir et autonomie. Pouvoir choisir. Maîtriser les enjeux de son parcours. » Avec Natacha Henry, historienne, journaliste, le lundi 5 mai à 18h, Salle des Documents cinématographiques, 38, avenue des Ternes, Paris, 17ème arrondissement, Métro Ternes, Entrée libre.

Le nombre de place étant limité, merci de bien vouloir vous inscrire par courrier électronique à l'adresse : inscription@gabrielperi.fr?subject=Seminaire

FILMS, LIVRES, SORTIES...

14 - livret « L'accès aux droits des femmes étrangères »

Livret de la Ligue des droits de l'Homme de 2008, Format A5, Nombre de pages 32

Ce guide est disponible gratuitement (frais de port à votre charge) au siège de la LDH (01 56 55 51 04, mail : laboutique@ldh-france.org, en français, anglais, arabe et chinois.

15 - Le Privilège de Simone de Beauvoir - Geneviève Fraisse

A l'heure où l'on célèbre le centenaire de Simone de Beauvoir, Geneviève Fraisse évoque le parcours de celle qui se voyait en "correspondante de guerre" au cœur de l'histoire philosophique, politique et littéraire.

Comment Simone de Beauvoir, qui use si souvent du mot de "privilège", place-t-elle son désir de connaître et de se connaître au cœur du privilège de la pensée que le XXe siècle lui a accordé ? Formidable espace que celui de la femme savante, pensante, tout éblouie par ces lumières intellectuelles offertes, enfin sans limites, au sexe féminin. Pourquoi se pose-t-elle alors la question du deuxième sexe, de l'autre sexe ? Pourquoi, surtout, introduit-elle l'idée d'un "devenir" de la femme, d'une histoire peut-être, qui produirait enfin un écart après tant de siècles répétitifs ? Commémorer une grande figure, telle Simone de Beauvoir, n'est pas une affaire d'héritage ou de transmission dans le cadre d'une histoire des femmes, encore fragile, trop peu légitime. Il s'agit, plus sûrement, de découvrir la possibilité d'une appropriation ; il ne faut pas recevoir, mais prendre.

Philosophe, Geneviève Fraisse a été déléguée interministérielle aux droits des femmes de 1997 à 1998 et députée au Parlement européen de 1999 à 2004. Productrice à France Culture, elle est directrice de recherche au CNRS. Elle a publié plus de dix ouvrages, dont *Du Consentement*, Seuil, 2007.

Arles : Actes Sud, avril 2008, 140 pages, prix indicatif : 13,00 euros

16 - Clara Magazine de mai

Connectez - vous maintenant sur le site <<http://www.clara-magazine.com>> pour découvrir le dernier numéro de mai ! Amitiés. L'équipe de clara-magazine

